

Etude Sogedev : la compétitivité et les besoins en financement des PME innovantes

Jeudi, 04 Octobre 2012 |

Dans un contexte économique où la compétitivité et la croissance des entreprises françaises sont au centre de toutes les attentions, les PME et la Recherche font partie des priorités du gouvernement Ayraut.

Pour continuer à générer de la croissance et poursuivre leur développement, celles-ci ont plus que jamais besoin de mesures fortes. Sogedev, un des leaders du conseil en financement public pour les entreprises, donne la parole aux dirigeants de PME à travers une nouvelle étude¹ afin de comprendre leur situation économique et identifier les obstacles rencontrés. A la veille de la loi de Finances 2013, cette édition dévoile leurs besoins à prendre en compte pour relancer une dynamique de croissance.

De nombreux acteurs innovants dans le flou

Les petites structures sont au rendez-vous de l'innovation, avec 53% de répondants correspondant à des TPE de moins de 20 salariés et près d'1/3 à des PME de moins de 50 personnes. Plus de 85% d'entre elles ont plus de 8 ans. Une majeure partie (46%) provient de l'industrie manufacturière, suivi des services comme l'ingénierie et les études techniques (26%).

Concernant leur activité économique, 68.31% ont enregistré une croissance. Très positif, ce résultat reste à nuancer pour certains secteurs comme l'industrie manufacturière. Quant à leurs perspectives de croissance, les entreprises se disent relativement prudentes voire pessimistes, envisageant à 55% une décroissance ou au mieux, une stagnation.

Selon 53% des interrogés, leur trésorerie est plutôt en berne ; pour 1/5 d'entre eux, celle-ci serait même en mauvaise santé. Parmi les causes avancées pour cette dégradation :

- » La baisse de l'activité due à la crise économique pour 1/3
- » L'altération des conditions de règlement de leurs clients (28%)
- » La détérioration du financement bancaire pour près d'1/4

Pour éviter les problèmes de trésorerie, la restriction budgétaire et la diminution des dépenses se sont imposées pour plus d'1/4 d'entre elles. De plus, 17% ont aussi mis en place un système de resserrement des délais de paiement de leurs clients.

La vie des entreprises, entre obstacles et incitations

D'après 35% des dirigeants interrogés, le coût du travail et la rigidité du code du travail constituent les deux principaux freins à la compétitivité. Les charges fiscales arrivent ensuite en troisième position (13%), suivi de près par les difficultés à recruter du personnel qualifié (10%) et à accéder au financement bancaire (10%). Enfin, on note une complexité des relations avec les grands comptes d'après 9% des sondés :

1/3 se dit insatisfait des relations commerciales avec les grandes entreprises. Pour 22%, celles-ci pourraient davantage privilégier la qualité de l'offre dans la prise de décision (22%), encourager les entreprises situées sur le territoire local ou national (20%) ou respecter les délais de paiement (18%). Dans un marché mondialisé, 87% des dirigeants jugent leur marché de plus en plus concurrentiel. La crainte provient des sociétés étrangères pour 52% de sondés, mais aussi des autres PME françaises d'après 1/3...

Malgré ces difficultés, les entreprises reconnaissent plusieurs facteurs accélérateurs de croissance, à l'image des mesures mises en place pour stimuler l'effort de R&D en France. En effet, le financement public pour l'innovation est reconnu à 28% comme une mesure phare, suivi par l'excellence de la qualité de la formation académique et la stimulation de la recherche collaborative.

(1 Cette étude se base sur un audit réalisé entre juillet et septembre 2012, fruit d'une analyse qualitative auprès d'entreprises innovantes résultant d'un questionnaire en ligne envoyé à plus de 5000 PME.)

Seules, les PME investissent et embauchent

Afin de pallier la baisse des financements accordés par les banques, la moitié du panel s'autofinance. Dans 18% des cas, les dirigeants devraient geler les investissements à court terme pour la pérennité de leur entreprise. Pour autant, près d'1/4 affirme mener des investissements matériels à court terme, comme l'achat de machines.

Malgré un contexte économique morose, les entreprises sont plus nombreuses à avoir embauché que licencié (41% vs 9.5%). Les CDI arrivent en tête dans 94% des cas, suivi des CDD pour plus d'1/3. Notons, par ailleurs, que 35% des sociétés ont recruté au moins une personne en CDI et une en CDD ou par intérim. Plus de la moitié des recrutements atteste d'un diplôme supérieur à Bac+2 (profil technique et/ou scientifique, forces de vente renforcées). Les entreprises comptent poursuivre sur cette lancée car près de 50% des répondants vont investir dans les ressources humaines afin de développer leur R&D, via un recrutement (27%) ou un plan de formation (21%).

Les PME, familières du financement public

De nombreux dispositifs de financement (innovation, développement international, investissements...) existent et sont régulièrement réformés pour aider les PME à mieux se développer et accroître leur compétitivité.

97% des sondés ont déjà utilisé une aide publique pour leur développement. L'innovation arrive en tête, avec le Crédit d'Impôt Recherche (CIR) à 57%, puis les aides Oséo Innovation à 42%. Il s'agit d'une nette évolution par rapport à la précédente étude de Sogedev2 où ils n'étaient que 75% à avoir recours aux dispositifs. En outre, 65% des PME innovantes cumulent différentes aides. Les entreprises n'y ayant pas recours à ce jour envisagent d'en bénéficier ultérieurement, dont 22% pour le CIR et 12% pour Oséo Innovation.

Malgré cet intérêt, les PME peuvent être freinées par au moins un obstacle. En effet, le manque de temps est le principal frein (31%), suivi de la difficulté à identifier les projets éligibles (28%) et la méconnaissance du dispositif (23%). Force est de constater que les freins subsistent et évoluent. En effet, l'étude menée en 2011 indiquait déjà le manque de temps (28%) comme principal obstacle. La méconnaissance du dispositif reste une difficulté comme l'attestait à 41% l'édition de 2010 (3).

CIR réformé : un dispositif bénéfique mais affaibli

Pour près des 2/3 des PME interrogées, le dispositif a permis de recruter du personnel et ce, depuis qu'elles bénéficient du dispositif. Selon les chiffres du CIR 2012, 45.3% des dépenses déclarées correspondent aux salaires des personnels affectés aux activités de R&D. Le nombre de PME innovantes ayant recruté des jeunes docteurs a été multiplié par deux entre 2007 et 2010 puisque ces dépenses comptent double dans l'assiette du CIR, pendant les 2 premières années en CDI du recruté.

Malgré ces chiffres encourageants, la dernière réforme instaurée par la Loi de finances 2011 a eu des répercussions sur leurs ressources humaines pour 37% des répondants, comme la suspension des recrutements initialement prévus (36%) et l'obligation de licencier (1%). La dernière réforme appliquée a contraint 11.5% des PME à diminuer leurs dépenses de R&D. Ces chiffres sont dans la continuité des résultats de la précédente étude de Sogedev selon lesquels 40% déclaraient les avoir diminués en prévision de la baisse du forfait des frais de fonctionnement.

Pour autant, les répondants estiment à l'unanimité qu'ils seraient impactés en cas de suppression du CIR. Selon plus d'1/3, les travaux de R&D seraient réduits de moitié. Pour 24%, ils diminueraient de 30%. Soulignons que 23% des PME répondantes affirment que leur activité de R&D serait réduite de 75%.

(2) Sogedev a réalisé cette étude afin d'identifier les impacts de la Loi de finances 2011 sur les projets de développement et l'activité des PME françaises innovantes. Document disponible sur demande.

(3) Sogedev a réalisé cette étude en 2010 afin d'identifier les axes d'amélioration et l'impact de la réforme du CIR 2008 sur les projets de développement et l'activité des PME françaises innovantes.

Par ailleurs, 51% des répondants affirment avoir été contrôlés fiscalement (contre 42% l'année dernière). A contrario, le nombre de contrôles portant uniquement sur le CIR ne cesse de diminuer depuis 2010. En effet, il y a deux ans, 1/3 des sociétés interrogées avait fait l'objet d'un contrôle fiscal sur le CIR, contre 25% des sociétés répondantes en 2011 et 14% en 2012. Ces chiffres viennent étayer les affirmations de la sous-direction du contrôle fiscal selon lesquelles le CIR n'accroît pas la probabilité de contrôle fiscal sur les entreprises bénéficiaires.

Dernières réformes du JEI : quels impacts ?

D'après le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, les JEI étaient au nombre de 2373 entreprises en 2009, représentant une augmentation de 4.5% entre 2008 et 2009.

Ce statut spécifique est une mesure importante pour le développement de ce type d'entreprises. Sa réforme instaurée par la Loi de finances 2011 a eu des répercussions sur les dépenses de R&D pour plus d'1/3 des répondants. Alors que la Loi de finances rectificative devait y apporter des améliorations, les mesures n'ont pas eu les effets escomptés sur leurs activités de R&D pour 69% des entreprises interrogées contre 1/3 jugeant l'effet positif.

Selon 1/3 des dirigeants audités les modifications apportées par la Loi de finances rectificative ont permis de développer de nouveaux produits. Pour un autre tiers, ces améliorations ont favorisé la réalisation de nouvelles embauches. Enfin, ces nouvelles mesures ont tout simplement permis à leur entreprise d'être pérenne pour 23%.

Dans le cadre d'une prochaine réforme, 2/3 des JEI interrogées estiment qu'il serait opportun de remettre en place les exonérations à 100% des charges Urssaf pendant les 8 années de bénéfice du statut. Ces données font échos aux résultats de la présente étude relatifs aux freins à la compétitivité des PME, désignant notamment la lourdeur des charges sociales et fiscales.

Notons par ailleurs que 26% des JEI répondantes souhaiteraient que le bénéfice du statut débute à compter de sa date d'obtention plutôt que de la date de création de l'entreprise.

En conclusion, les PME françaises disposent d'une importante capacité de croissance et jouent depuis plusieurs années un rôle primordial dans la productivité et la compétitivité du pays. Néanmoins, des solutions doivent être apportées face au malaise exprimé par les dirigeants. Parmi les pistes d'amélioration exprimées par les répondants figurent :

- » l'instauration d'un environnement fiscal (charges, ajustement du CIR et JEI...), juridique (assouplissement du droit du travail, durcissement des pénalités pour les paiements retardés), et économique plus propice au développement des PME,
- » la conservation et le remaniement des aides publiques à l'innovation pour les PME,
- » une plus grande attractivité du CIR vis-à-vis des PME et une limitation des effets d'aubaine des grands comptes comme le préconise le rapport Berson,
- » des ajustements portant notamment sur le taux des charges Urssaf exonérées

« La compétitivité des PME est au centre des débats. La crise à laquelle sont confrontées les entreprises françaises depuis 2008 fragilise leur rentabilité. Représentant 99% du tissu entrepreneurial du territoire, les PME sont à considérer comme les véritables moteurs de notre économie. Il est donc nécessaire de tout mettre en oeuvre pour les aider à innover, exporter et s'agrandir. Des outils performants doivent être mis en place pour relever le défi et la prochaine Loi de finances applicable dès janvier 2013 devra être la première pierre à l'édifice », concluent Thomas Gross et Charles-Edouard de Cazalet, Directeurs associés au sein de Sogedev.